

Membre de (quels sont les risques)

Par **jeuneparis**, le **12/01/2013** à **10:36**

Bonjour

Quels sont les risques si on laisse supposer (a un groupe limité 5 ou 6 personne) que l'on fait partie de la famille de monsieur X (personne connu) sans prendre la personnalité d'une personne vivante juste pour la frime. Aucun avantage financier, Aucune dénigration de la personne ou de ses proches, aucune tentative d obtenir quelques chose.

L administratrice du forum de Monsieur X vient d en etre informe elle menace de porter plainte

Est ce que celle ci a des chances d aboutir et quels sont les risques

En vous remerciant